

2025-01/09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN**

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 janvier

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Marie MEYER, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG, CACHELEUX Karine,

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Cécile AUTRAN), Jean-Christophe CHAUTARD (Pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY), Michel REZK (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Isabelle DERBES (Pouvoir à Marie MEYER), Laurent DENIS (Pouvoir à François CAVALLIER)

Absents : Sara SUSINI, Aurélie COURANT

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS :

15

VOTANTS :

20

MANDAT SPECIAL

Le Conseil Municipal,

VU l'article L. 2123-8 du Code des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Monsieur Jean-Luc ANTONINI, premier adjoint, et après en avoir délibéré,

○ **ACCORDE** à Monsieur François CAVALLIER, le mandat spécial ci-dessous :

- Déplacement à Paris, le 06 février 2025 à l'occasion de la 5^e édition du colloque Claude Erignac, organisée par l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance

